
CADRE DE RÉFÉRENCE EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Aout 2019



Agir
ENSEMBLE

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les membres du comité qui ont contribué à l'élaboration de ce cadre de référence en éducation spécialisée.

Techniciens en éducation spécialisée*

Marie-Claude Baril
Amélie Crépeau
Marie-Ève Deneault
Cloé Duceppe
Caroline Monette
Stéphanie Nadeau
Nadia Ouellet
Nancy Satterthwaite

Direction et direction adjointe d'établissement

Caroline Côté, directrice école Entramis
Line Milette, directrice adjointe école du Vieux-Chêne
Sébastien Villeneuve, directeur adjoint école L'Impact

Service des ressources éducatives

Mariève Fortin, coordonnatrice clinique
Hugo Lapointe, coordonnateur clinique
Stéphanie Brochu, directrice adjointe service des ressources éducatives

Nous remercions également tous les intervenants de la CSDA ainsi que les enseignants du CÉGEP régional de Lanaudière en éducation spécialisée qui nous ont généreusement partagé leurs outils ou qui ont participé aux groupes de discussions afin de bonifier nos réflexions.

*Dans le document, le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES



04

LE CONTEXTE

05

LA VISION

06

LES PRINCIPES
D'ACTION

07

LES RÔLES ET
FONCTIONS

09

LA GESTION EFFICACE DES
COMPORTEMENTS

17

L'ACCOMPAGNEMENT D'UN
ÉLÈVE OU D'UN GROUPE
D'ÉLÈVES HDA

25

LES MODALITÉS
D'ORGANISATION

29

ANNEXES

34

LES RÉFÉRENCES

LE CONTEXTE

Le *Programme de formation de l'école québécoise* donne le mandat aux écoles « de préparer les jeunes à contribuer activement à l'essor de la société ». Avec sa mission d'instruire, de socialiser et de qualifier, l'école se doit de s'assurer que les élèves pourront « actualiser leur potentiel tant sur le plan social que sur le plan intellectuel ». Le cadre de référence du MEES: *L'intervention auprès des élèves ayant des difficultés de comportement* fait ressortir la responsabilité du milieu scolaire « à s'adapter aux changements et à prêter attention aux différents besoins des élèves ». Dans son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), la commission scolaire des Affluents a mis l'emphase sur certains points d'ancrage qui guideront sa mise en œuvre, tel que la nécessité d'agir de façon préventive, la volonté de tout le personnel de travailler en cohérence et en collaboration ainsi que le besoin de formation initiale et continue. Tous les acteurs de la réussite contribuent à cet objectif, que ce soit les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels ou les gestionnaires.

Parmi ces membres du personnel, les techniciens en éducation spécialisée ont un impact important sur la réussite éducative des élèves. Ils se retrouvent souvent en première ligne pour accompagner les élèves, les enseignants et les parents. Depuis les dernières années, le nombre de techniciens en éducation spécialisée a augmenté considérablement à la commission scolaire des Affluents. Ils sont passés de 323 en mars 2009 à plus de 525 en mars 2019. Ils exercent leur travail avec des clientèles très variées et dans différents contextes, que ce soit comme TES-école, comme accompagnateur d'un élève HDAA ou comme soutien à une classe d'adaptation scolaire.

Pour aider à améliorer la situation et pour permettre aux techniciens en éducation spécialisée de maintenir une expertise, une réflexion a été amorcée avec un groupe de travail. C'est donc dans un souci d'harmonisation des pratiques probantes en gestion des comportements, de cohérence au sein de la CSDA et de soutien auprès des techniciens en éducation spécialisée qu'il a été recommandé de mettre en place un cadre de référence en éducation spécialisée.

Ce cadre se veut un outil de référence qui définira la vision, les principes d'action et les rôles et fonctions du technicien en éducation spécialisée pour favoriser la réussite des élèves et ce, sous réserve du plan de classification. Ce cadre permettra à chaque école de bien déterminer les mandats à confier aux techniciens en éducation spécialisée selon les besoins du milieu.

LA VISION

La vision permet de bien orienter les décisions et de définir les actions à poser. Notre vision du travail des techniciens en éducation spécialisée s'inspire des valeurs d'équité, de communication, de respect et d'engagement promues par la CSDA dans son PEVR.

Le technicien en éducation spécialisée contribue au cheminement, au bien-être et à l'adaptation de l'élève à son environnement éducatif en collaborant avec l'équipe-école, la communauté et la famille.

Par des interventions préventives, éducatives, planifiées et reconnues efficaces , il accompagne et outille l'élève pour permettre le développement de son plein potentiel et de sa réussite éducative.*

*Reconnues efficaces soit par la recherche ou par une réponse positive à l'intervention



LES PRINCIPES D'ACTION

Pour soutenir la vision du travail du technicien en éducation spécialisée, les principes d'action suivants sont une prémisses aux rôles et fonctions. Ils sont observables dans différents contextes et permettent aux éducateurs spécialisés de prioriser et d'orienter leurs actions.

- * Afin de s'assurer de **professionnalisme**, le technicien en éducation spécialisée adopte une attitude d'accueil, d'ouverture et de soutien, planifie et consigne ses actions, garde un esprit réflexif par rapport à celles-ci et met à jour ses connaissances au sein de la formation continue.
- * Afin d'offrir une **prévention active** et de mettre en place des **interventions de qualité** pour l'élève, le technicien en éducation spécialisée doit croire en celui-ci et en sa capacité de réussite éducative, avoir une vision systémique, appliquer les protocoles actifs et suggérer des outils reconnus efficaces adaptés à la clientèle.
- * Afin de s'assurer d'une **approche collaborative**, le technicien en éducation spécialisée communique régulièrement avec les parents de l'élève et l'équipe-école, respecte les normes de la confidentialité, collabore au plan d'intervention et avec les différents professionnels ou partenaires impliqués auprès de celui-ci et réfère dans le respect de ses compétences.

LES RÔLES ET FONCTIONS

Le technicien en éducation spécialisée a un lien privilégié avec les élèves. De par la qualité de sa relation, il peut maximiser les facteurs de protection qui permettent à l'élève de se développer et de s'épanouir dans son milieu scolaire.

La tâche d'un technicien en éducation spécialisée varie selon les milieux et la clientèle desservie. Afin de bien définir les rôles et fonctions de tous les TES, nous avons choisi de les regrouper en deux catégories qui englobent les modèles répertoriés dans notre commission scolaire.

Gestion du comportement

**École
régulière**

TES niveau,
cycle ou école



En lien avec le cadre de référence de
la gestion efficace des
comportements et le modèle Ràl

**Adaptation
scolaire**

TES classe ou
TES pivot



Accompagnement clientèle EHDA

TES pour élèves
intégrés en classe
régulière



En lien avec les plans d'intervention
ou les orientations choisies dans les
continuum (DL,TSA, TC...)

TES classe en
regroupement
d'adaptation
scolaire



Les techniciens en éducation spécialisée qui travaillent dans les regroupements d'adaptation scolaire se retrouvent dans les deux catégories de par leur mandat.

Les rôles et fonctions décrits dans chacune des catégories ne sont pas exhaustifs. Ils peuvent être bonifiés par les milieux selon leurs besoins spécifiques tout en respectant la vision et les principes d'action ciblés auparavant. Ils ne sont pas non plus une liste de tâches à compléter du début à la fin. Ils doivent respecter la nature du travail et les attributions caractéristiques qui sont décrites dans le plan de classification.

Les rôles et fonctions

La gestion efficace des
comportements

MODÈLE RÉPONSE À L'INTERVENTION (RÀI)

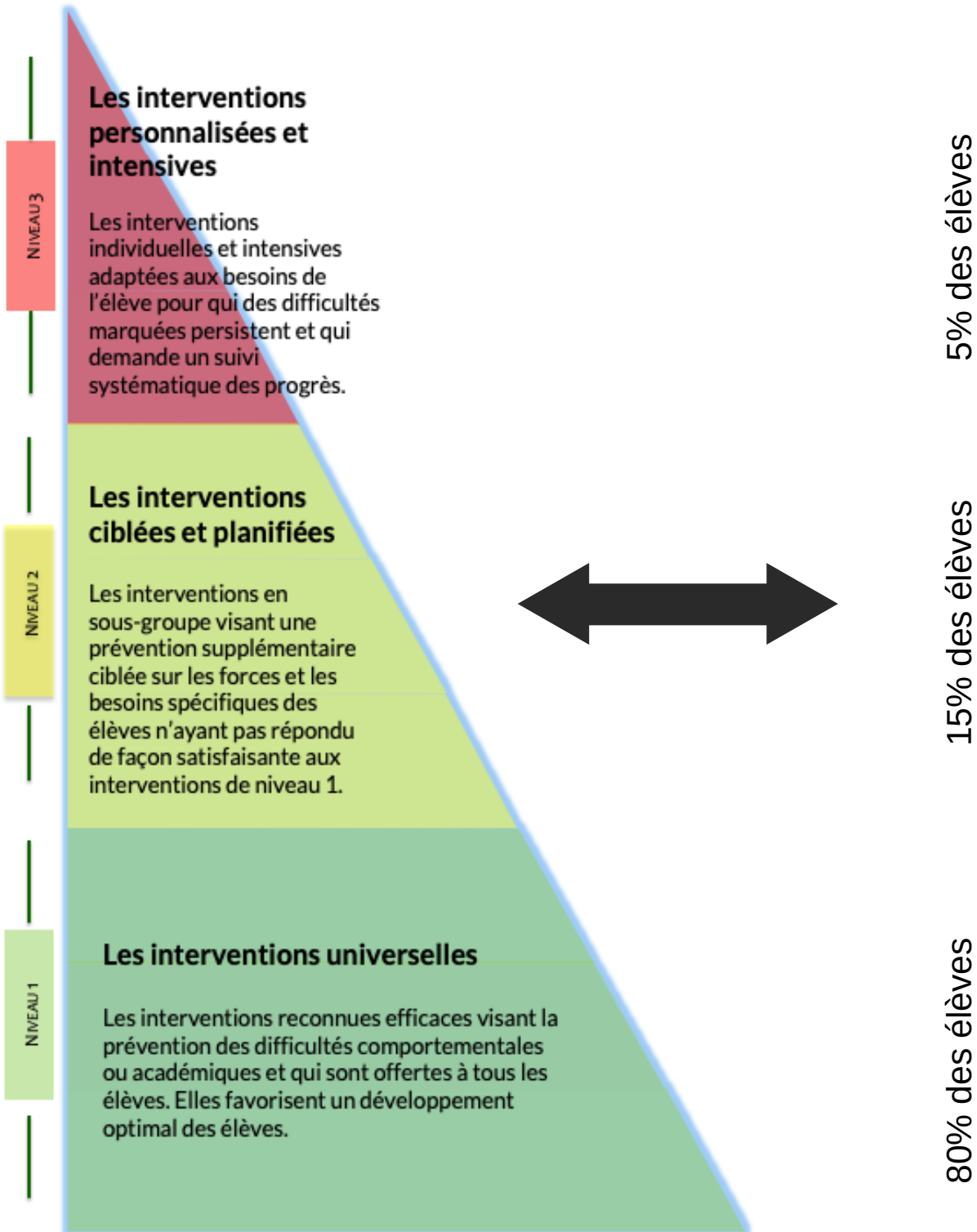
Le modèle RàI est un modèle d'intervention et d'organisation des services. Il s'agit d'un modèle d'intervention à trois niveaux qui vise une prévention pour tous les élèves afin de répondre efficacement aux besoins de ces derniers. Le modèle RAI, reconnu par la recherche aux États-Unis et au Canada, peut être utilisé autant au niveau des apprentissages que du comportement.

Ce modèle a d'ailleurs été choisi pour le cadre de référence sur le service en orthopédagogie de la CSDA ainsi que pour le cadre de référence en gestion efficace des comportements.

Il servira de référence pour bien définir les rôles et fonctions des techniciens en éducation spécialisée qui travaillent la gestion des comportements avec un grand nombre d'élèves, que ce soit dans une école régulière ou dans une classe spécialisée.

Le schéma qui se retrouve à la page suivante explique brièvement la définition des interventions à chacun des niveaux. Les pourcentages d'élèves associés à chacun des niveaux sont inscrits à titre indicatif. Ils représentent un nombre à atteindre pour avoir un modèle RàI efficace à chacun des niveaux.

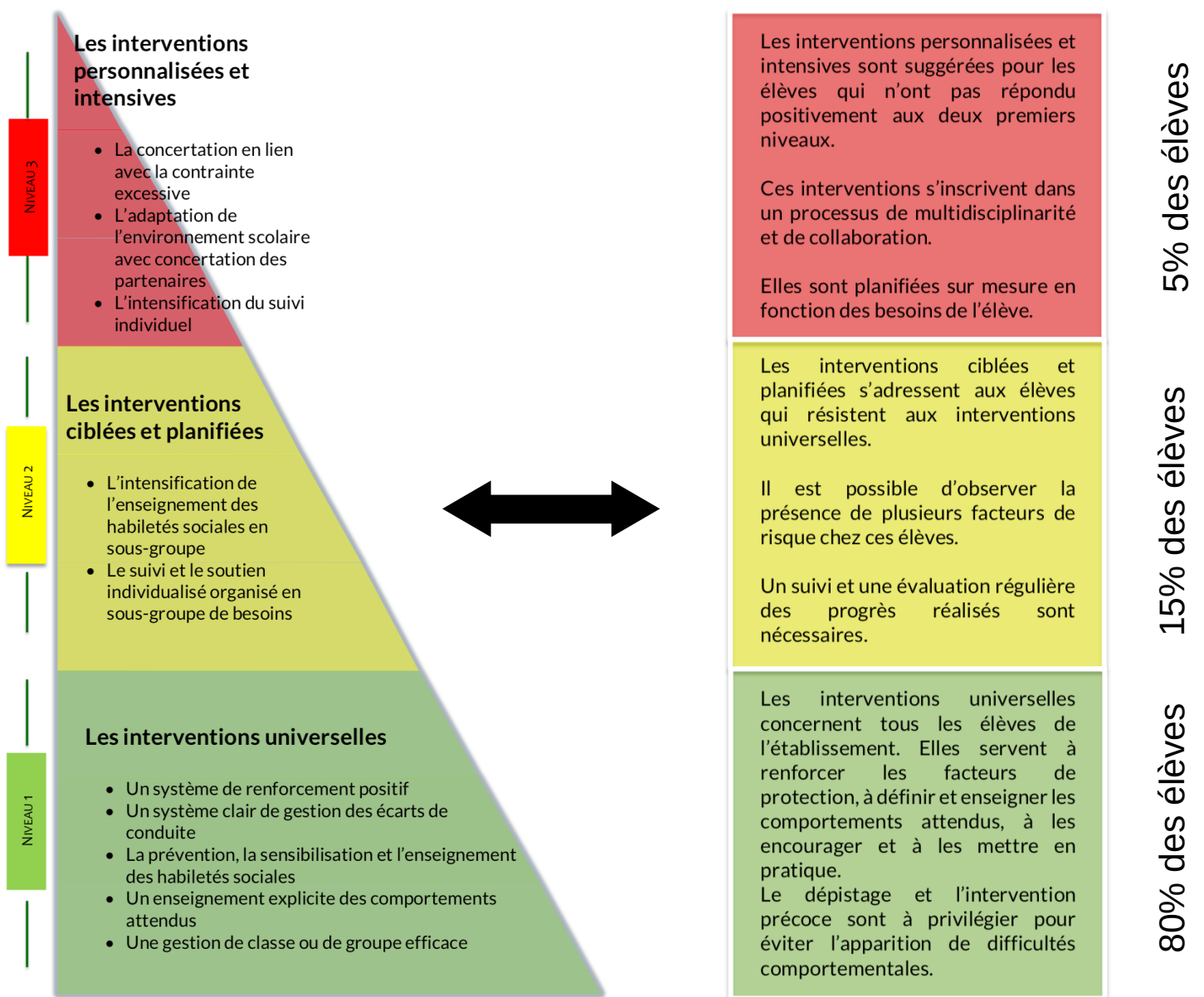
DÉFINITION DU MODÈLE RAI



LES RÔLES ET FONCTIONS

La gestion efficace des comportements

Le modèle d'intervention Ràl s'adresse autant aux milieux réguliers qu'aux milieux spécialisés. Il y a trois niveaux d'intervention à mettre en place qui doivent être adaptés aux caractéristiques de la clientèle ciblée.



LES RÔLES ET FONCTIONS

Les rôles et fonctions des techniciens en éducation spécialisée ont été définis en lien avec les trois niveaux d'intervention. Ils sont adaptés selon le milieu, la clientèle et le mandat déterminé avec la direction. Voici des exemples d'interventions possibles dans un milieu régulier.

La gestion efficace des comportements dans un milieu régulier

Les interventions universelles (niveau 1)

Connaissance et prise d'informations

- Prise de connaissance des portraits des élèves, de la clientèle (dossiers d'aide, PI, collecte de données, observations...)
- Compilation des observations et des faits
- Prise de contact avec les professionnels au dossier (partagé avec équipe)
- Prise de connaissance des ressources internes et externes au milieu scolaire

Rôle de support

- Discussion avec un enseignant, un spécialiste ou un éducateur du service de garde vivant une difficulté avec un élève ou un groupe d'élèves
- Observation en classe ou au service de garde
- Proposition des moyens ou des interventions appropriées
- Interventions ponctuelles auprès de certains élèves

Animation

- Co-animation avec l'enseignant en lien avec une thématique précise qui s'adresse à tous les élèves (habiletés sociales, gang de choix, lois, dépression...)
- Animations de sensibilisation (TSA, déficience...)
- Animation d'un projet particulier impliquant des élèves volontaires (Jeunes leaders, médiateurs, pairs aidants...)
- Animation ou organisation de formations pour les membres du personnel ou les parents
- Planification ou organisation d'activités avec les partenaires (Uniatox, Safima...)

Implication

- Implication dans les comités école en lien avec ses fonctions (comité code de vie, sain et sécuritaire, équipe postvention...)
- Planification et implication dans l'application du code de vie en collaboration avec l'équipe-école

LES RÔLES ET FONCTIONS

La gestion efficace des comportements dans un milieu régulier

Les interventions ciblées et planifiées (niveau 2)

Planification

- Planification de moyens concrets avec l'enseignant ou un autre intervenant afin de répondre à un besoin ponctuel d'un élève présentant des difficultés de comportement
- Planification et gestion d'un arrêt de groupe
- Planification des moyens d'apaisement (protocole, lieux, fréquence)
- Création de matériel si nécessaire (feuille de route, système d'émulation personnalisé...)

Intervention

- Modélisation et implantation de moyens
- Intervention avec un sous-groupe d'élèves pour intensifier l'apprentissage des habiletés sociales (gestion de la colère, résolution de conflits...)
- Rencontres de suivis personnalisés idéalement organisées en sous-groupe

Animation

- Animation de formations pour des parents ciblés
- Animation d'activités pour élèves ciblés (ex : gestion du stress...)

Communication et évaluation

- Communication avec les parents
- Approche fonctionnelle
- Communication ou référence avec les partenaires (police communautaire, accès liaison-jeunesse)

Consignation

- Ouverture du dossier TES
- Rédaction de rapport d'observation/ bilan pour un élève ciblé
- Rédaction du plan d'action ou plan d'aide

Implication

- Participation aux rencontres de régulation (analyse des besoins des élèves référés au niveau 2)

LES RÔLES ET FONCTIONS

La gestion efficace des comportements dans un milieu régulier

Les interventions personnalisées et intensives (niveau 3)

Planification

- Collaboration à la préparation en équipe de protocoles et de séquences d'intervention (CPI, suspension, intimidation, toxico, évitement scolaire...)
- Adaptation du matériel ou de l'environnement scolaire
- Collaboration à la régulation du plan d'intervention

Intervention

- Intervention individualisée et planifiée en lien avec le plan d'intervention de l'élève
- Intervention auprès d'un élève vivant une désorganisation (gestion de crise, arrêt d'agir, mesures contraignantes...)
- Application des protocoles en équipe avec tous les intervenants concernés
- Application de mesures de proximité

Communication et évaluation

- Communication avec les parents
- Évaluation fonctionnelle complexe en équipe
- Collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, les parents et les ressources extérieures
- Référence à des organismes externes ou à des programmes (CRD, CISSS)

Consignation

- Rédaction de rapports d'observation/bilan afin de consigner la fréquence, l'intensité et la durée des comportements

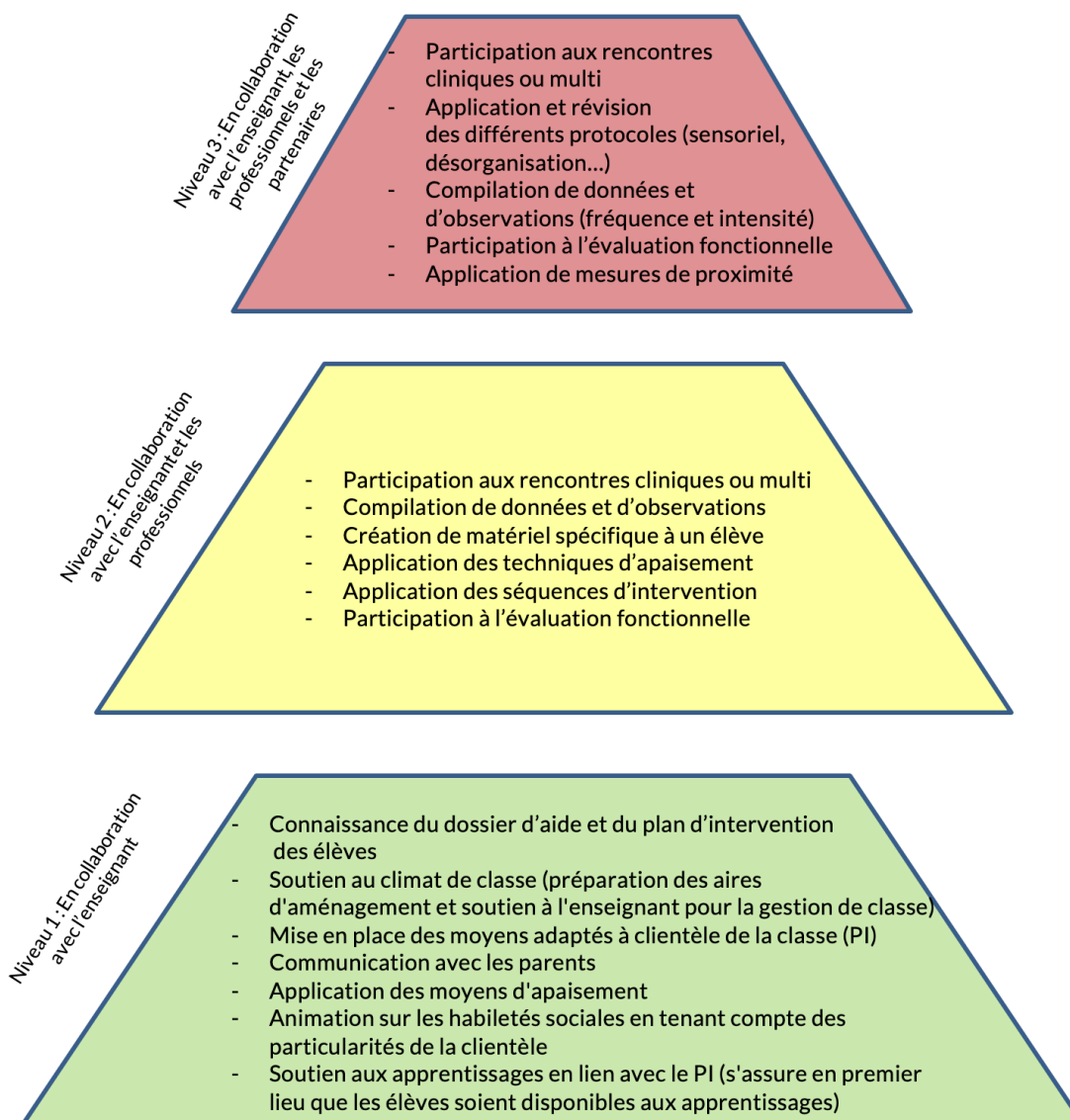
Implication

- Participation aux rencontres multidisciplinaires avec la communauté

LES RÔLES ET FONCTIONS

Les techniciens en éducation spécialisée qui travaillent dans les regroupement d'adaptation scolaire doivent eux aussi, pour la plupart, intervenir au niveau de la gestion du comportement. Les rôles et fonctions vont cependant être déterminés avec la direction et selon les orientations du continuum. Voici des exemples d'interventions possibles dans un regroupement d'adaptation scolaire.

La gestion efficace des comportements dans un regroupement d'adaptation scolaire (TES-classe)



Les rôles et fonctions

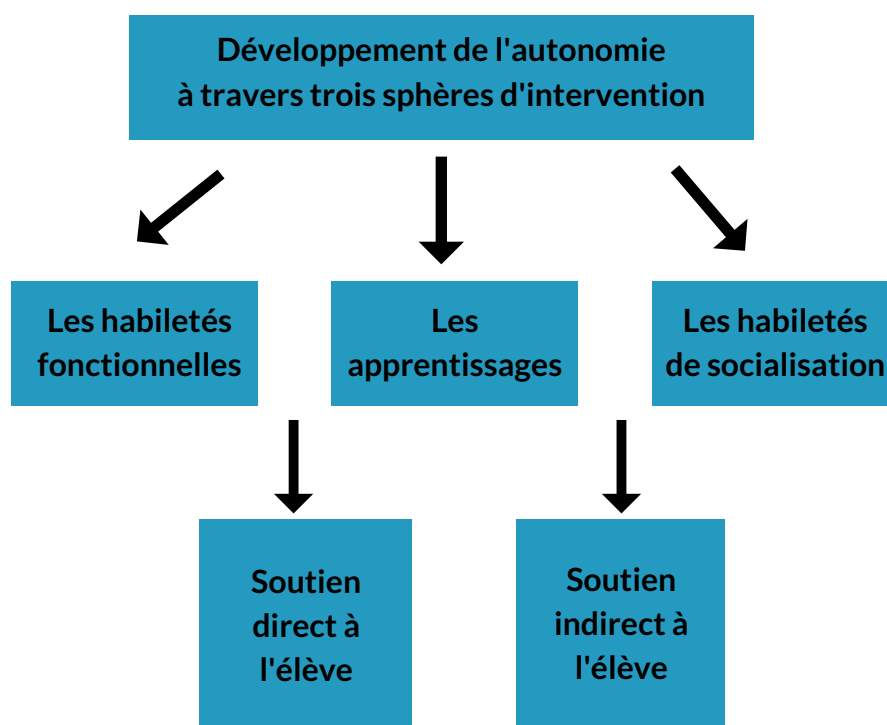
L'accompagnement d'un élève ou d'un groupe d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

LES RÔLES ET FONCTIONS

L'accompagnement d'un élève ou d'un groupe d'élèves HDAA

Le Conseil supérieur de l'Éducation, dans son avis intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves*, considère « qu'une approche catégorielle stigmatise et réduit l'identité de l'élève à la catégorie qui lui est assigné (voir uniquement son handicap ou son code), que l'enfant ou le jeune a besoin d'être reconnu dans sa globalité, au-delà de ses difficultés et de son statut d'élève et que l'établissement d'une relation avec un adulte signifiant a un impact positif sur sa persévérance et sa réussite. »

Pour y arriver, tous les acteurs qui gravitent autour de l'élève doivent le voir comme une personne à part entière avec ses forces et ses défis. En vue de favoriser l'autonomie de l'élève, le schéma suivant représente les sphères d'intervention et le type de soutien à préconiser pour le technicien en éducation spécialisée.



Il est important pour le technicien en éducation spécialisée qui accompagne de reconnaître l'impact de ses actions sur l'autonomie de l'élève et de savoir jusqu'où aller en fonction des objectifs et moyens prévus au plan d'intervention. Le technicien en éducation spécialisée se doit de baliser son niveau d'implication auprès de l'élève afin d'éviter de lui nuire par une présence envahissante.

LES RÔLES ET FONCTIONS

L'accompagnement d'un élève ou d'un groupe d'élèves HDAA

Les sphères d'intervention

Il est important pour le technicien en éducation spécialisée qui accompagne un élève HDAA de connaître ses besoins spécifiques qui sont indiqués dans le plan d'intervention. Ces besoins se regroupent autour de trois sphères d'intervention qui permettent de viser le développement global de l'élève. Les priorités d'intervention sont déterminées lors du plan d'intervention, mais l'éducateur doit observer au quotidien la réponse de l'élève au regard de ces trois sphères et réguler ses interventions.



LES HABILITÉS FONCTIONNELLES

Accompagner l'élève au niveau de l'habillement, de l'hygiène, de l'alimentation, des déplacements, des soins de santé, de l'organisation dans le temps et dans l'espace.



LES APPRENTISSAGES

Accompagner l'élève afin de soutenir le développement des compétences disciplinaires et transversales en respectant les modalités du plan d'intervention. Accompagner l'élève lors de ses stages en milieu de travail.



LES HABILITÉS DE SOCIALISATION

Accompagner l'élève au niveau du développement de ses habiletés sociales (communication, collaboration, gestion des émotions..) et de l'utilisation de stratégies et d'outils.

LES RÔLES ET FONCTIONS

L'accompagnement d'un élève ou d'un groupe d'élèves HDAA

Au quotidien, il est nécessaire de planifier de façon plus précise le rôle que le technicien en éducation spécialisée prendra auprès des élèves et de la classe. Nous avons regroupé en deux catégories les actions possibles :



Soutien direct à l'élève

Soutien indirect à l'élève

Soutien direct à l'élève

Le soutien direct à l'élève demeure la priorité du technicien en éducation spécialisée afin de répondre aux besoins du jeune. La façon d'intervenir auprès de lui et l'importance de ce soutien viendront influencer le développement de l'autonomie chez l'élève. Nous proposons trois postures d'intervention qui démontrent l'intention du technicien en éducation spécialisée lorsqu'il fait une intervention. Le choix de posture se fait en adéquation avec les priorités du plan d'intervention.

Le technicien en éducation spécialisée peut choisir :

- Une posture de type motivationnelle
- Une posture de type éducative
- Une posture de type aidante

LES RÔLES ET FONCTIONS

L'accompagnement d'un élève ou d'un groupe d'élèves HDAA

Les postures d'intervention



LE MOTIVATEUR

- Encourage l'élève
- Est empathique à ce que vit l'élève
- Souligne les bons coups
- Échange avec l'élève pour lui faire prendre conscience de ses forces



L'ENTRAINEUR

- Entraîne et modélise les techniques ou les stratégies
- Reformule, donne des exemples
- Crée des outils ou du matériel
- S'assure de l'attention et de la posture adéquate de l'élève lors des apprentissages
- Montre les limites et le cadre



LE FACILITATEUR

- Adapte ou modifie l'environnement
- Questionne et met les conditions gagnantes en place
- Sensibilise le milieu à la situation de l'élève ou du groupe
- Aide l'élève à mieux se connaître
- Fournit des occasions d'apaisement

LES RÔLES ET FONCTIONS

L'accompagnement d'un élève ou d'un groupe d'élèves HDAA

Soutien indirect à l'élève

Le soutien indirect de la part d'un technicien en éducation spécialisée dans une classe régulière ou d'adaptation scolaire doit se planifier en équipe et être en lien avec les besoins des élèves. Il peut prendre plusieurs formes à travers les trois sphères d'intervention:

- Participer au plan d'intervention et aux rencontres qui concernent l'élève
- Collaborer à la recherche de moyens
- Prendre contact avec les intervenants aux dossiers et communiquer avec la famille
- Créer du matériel en lien avec les moyens du plan d'intervention
- Aider à la gestion de la classe (observer des comportements, intervenir auprès d'élèves en collaboration avec l'enseignant)
- Accompagner des élèves pendant que l'enseignant travaille avec un groupe d'élèves ciblés
- Préparer des moyens d'émulation personnalisés ou des systèmes de renforcement et en assurer le suivi
- Observer et compiler des données
- ...

Il est important de noter que la planification, l'enseignement et l'évaluation des apprentissages est sous la responsabilité des enseignants. Le technicien en éducation spécialisée peut communiquer ses observations afin de bonifier le portrait de l'élève et ainsi aider à mieux cerner ses forces et ses défis.

LES MODÈLES D'INTERACTION

Il importe pour le technicien en éducation spécialisée qui accompagne d'avoir une bonne lecture des besoins réels de l'élève et une bonne connaissance de ses objectifs d'intervention afin d'intervenir de façon diligente. Il doit savoir à quel moment il est nécessaire d'assurer une proximité à l'élève et doser l'utilisation de celle-ci. Le modèle en dyade ou «shadow» limite souvent les interactions et isole l'élève HDAA de son groupe. Il est donc à utiliser avec modération, dans des contextes précis et avec un objectif ciblé. Il faut également planifier de façon graduelle l'estompage de l'accompagnement direct dans le temps.

Voici **quelques modèles d'interaction possibles** en classe pour le technicien en éducation spécialisée et l'enseignant qui favorisent davantage l'autonomie et l'intégration des élèves :

Le TES sort de classe avec l'élève accompagné et avec d'autres élèves, avec une intention éducative, un objectif à travailler.

Le TES accompagne le jeune lors des transitions (visite de milieu,...), pratique d'intégration en contexte hors-classe.

Les élèves sont en interaction entre eux pendant que l'enseignant et le TES observent dans le but de planifier les interventions.

Le TES reste en retrait pour favoriser l'estompage et laisse l'enseignant intervenir auprès de l'élève.

Le TES accompagne le groupe-classe pendant que l'enseignant travaille un objectif spécifique de courte durée avec l'élève.

Autre modèles créatifs pour répondre aux besoins de l'élève.

Les modalités d'organisation

Pour tous les techniciens en
éducation spécialisée

MODALITÉS D'ORGANISATION

Voici quelques modalités d'organisation qui pourront contribuer à actualiser la vision, les principes d'action et les rôles et fonctions dans les milieux.

1. La planification des mandats pour chacun des milieux

Selon le portrait de la clientèle de l'école, de l'organisation physique du milieu, des regroupements particuliers et des besoins ciblés, plusieurs modèles sont possibles (TES par cycle, TES école, TES accompagnateur...).

Voici par contre, les conditions gagnantes à mettre en place peu importe l'organisation de services privilégiée.

- o Déterminer dès le début de l'année les mandats du ou des TES (prévention, gestion des comportements, accompagnement d'élève H, accompagnement dans un groupe classe...)
- o Rédiger et diffuser le rôle de chacun en début d'année à tout le personnel (voir document en annexe).
- o Dans un groupe classe (TES et enseignant), planifier le rôle de chacun et les zones partagées.
- o S'assurer que les lieux physiques bien identifiés et aménagés sont en lien avec les mandats prévus (bureau pour rencontres individuelles, interventions en sous-groupe, lieux d'apaisement et de retrait)
- o Dans un milieu où il y a plusieurs TES, il faut s'assurer d'avoir une personne responsable de la coordination et prévoir des moments de concertation.

2. La formation

Afin de soutenir la mise en œuvre du cadre de référence, un plan de formation sera revu annuellement. L'offre de formation sera présentée au début de chaque année scolaire et les inscriptions possibles sur FORTIC.

MODALITÉS D'ORGANISATION

3. Le dossier du technicien en éducation spécialisée

Le dossier du TES permet une continuité de services pour l'élève et de conserver les informations importantes des suivis effectués. En cas de changement d'école ou de mouvement de personnel, le TES est capable de reprendre le suivi rapidement grâce aux documents conservés. Le dossier d'un élève suivi par le technicien en éducation spécialisée doit être conservé dans un classeur barré et pourrait contenir les pièces suivantes:

- * *Plan d'action en éducation spécialisée ou plan d'intervention (document versé également au dossier d'aide)*
- * *Synthèse des interventions (document versé également au dossier d'aide)*
- * *Notes chronologiques*
- ' *Notes d'observations*
- * *Outils personnalisés à l'élève*

Il est important que les notes personnelles du technicien en éducation spécialisée ne se retrouvent pas au dossier d'aide de l'élève. En début d'année, il est nécessaire de discuter avec la direction d'école du temps à consacrer à la compilation de données et à la rédaction des documents à verser au dossier TES.

4. Le partage de documents

Il sera possible pour les techniciens en éducation spécialisée de retrouver beaucoup d'outils sur la communauté du service des ressources éducatives. Les outils partagés seront en lien avec le cadre de référence et validés par différents milieux et le service des ressources éducatives.

Les techniciens en éducation spécialisée pourront y retrouver entre autres, des outils de planification, des outils d'animation pour les habiletés sociales, des outils d'intervention et plus encore.

MODALITÉS D'ORGANISATION

5. Les locaux

En principe et selon les disponibilités dans l'école, les techniciens en éducation spécialisée devraient avoir accès à un local avec un bureau de travail. Si ce local sert à la fois de lieu d'intervention, il est souhaitable de tenter de favoriser certaines conditions. Sa localisation dans l'école et son organisation devraient favoriser la sécurité des élèves et des intervenants, l'accueil, la confidentialité des échanges et l'intimité des interventions.

L'organisation du local doit être planifiée en collaboration avec la direction en fonction du mandat de la TES ou des TES ainsi que la clientèle de l'école. Voici quelques pistes de réflexions possibles :

Localisation

À préconiser:

- À proximité de la clientèle principale
- Répartis dans l'école si plusieurs intervenants
- Près du local de retrait ou d'isolement

À considérer selon chaque milieu :

- À proximité ou non de l'administration
- À proximité des escaliers (risques de blessure si le local sert pour l'apaisement ou l'isolement)
- Un local éloigné ou isolé (sécurité)

Disposition

À préconiser:

- Mobilier disposé pour favoriser une sortie facile du local
- Division de l'espace de travail et de celui d'intervention s'il y a lieu (rideaux, coin calme, etc.)

À considérer selon chaque milieu :

- Entreposage d'objets non-utiles à l'intervention
- Surcharge du local au niveau sensoriel : éclairage, sur-affichage

Mobilier

À préconiser:

- Du mobilier adapté à la clientèle (taille, forme, utilité, confort)
- Bureau de travail avec serrure pour la confidentialité des dossiers
- Une table de rencontre et un tableau blanc
- Armoires de rangement fermées et fixées.
- Porte intime, étanche à la confidentialité

À considérer selon chaque milieu :

- Classeur métallique (danger de blessures si interventions physiques dans le local)
- Tablettes suspendues à la hauteur des enfants

Matériel

À préconiser:

- Un téléphone et un ordinateur portable (plus facile de le sécuriser rapidement s'il y a lieu).
- Matériel d'intervention : sabliers, minuteries, lézard lourd, objets de manipulation, bac sensoriel, mouchoirs, etc.
- Affiche "Ne pas déranger" ou "En intervention"

À considérer selon chaque milieu :

- Armoire de médicaments dans le local
- Décorations personnelles

ANNEXES

Plan d'action en éducation spécialisée



Plan d'action service d'éducation spécialisée (TES) 20__ - 20__

Premier plan Plan modifié

École : _____ Nom de l'élève : _____
 Nom de l'enseignante : _____ Niveau : _____
 TES responsable du plan : _____ Date de la rédaction du plan : _____
 Durée de l'application du plan : du _____ au _____ (date prévue de réévaluation)
 PI PA Code : Oui Non Autre : _____
 Parents informés le : _____

Besoins identifiés / Objectifs priorités en équipe

Au niveau des apprentissages (AP) : _____
 Au niveau du comportement (C) : _____
 Autonomie (AU) : _____

Moyens associés pour répondre au besoin et à l'atteinte de l'objectif

Développement de matériel : _____
 Soutien lors des travaux/évaluation : _____
 Sous-groupes : _____
 Soutien lors de périodes non-structurées (récréations...) : _____
 Entraînement aux aides technos : _____
 Autres : _____

Description des moyens et fréquence (voir annexe au besoin) Légende : I : indispensable P : profitable M : à modifier R : à retirer

<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> R
<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> R
<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> R
<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> R
<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> R

Professionnels associés (au besoin)

Ergothérapie : _____ Psychologie : _____
 Orthophonie : _____ Psychoéducation : _____
 Orthopédagogie : _____ Autre : _____

Recommandations : _____

Suivi des moyens/synthèse

Notes : _____
 Plan d'action à poursuivre : prochaine date d'évaluation : _____
 Plan d'action à modifier : voir nouveau document
 Plan d'action à terminer : motif : _____
 TES : _____ Date : _____

Document à verser au dossier d'aide

ANNEXES

Synthèse des interventions en éducation spécialisée



Synthèse des interventions en éducation spécialisée (TES) 20__ – 20__

École : _____ Nom de l'élève : _____
Nom de l'enseignant : _____ Niveau : _____

Motifs de référence

Étape 1

Types d'interventions	Détails
Rencontres individuelles avec l'éducateur	
Retraits de la classe vers un endroit spécifique ou non	
Communications avec les parents	
Rencontres avec les parents ou services externes	
Suspensions (internes ou externes)	
Rencontres avec la direction	
Rencontres multidisciplinaires	
Autres rencontres pertinentes	
Passation de questionnaire	
Mesures de proximité	

Observations :

Étape 2

Types d'interventions	Détails
Rencontres individuelles avec l'éducateur	
Retraits de la classe vers un endroit spécifique ou non	
Communications avec les parents	
Rencontres avec les parents ou services externes	
Suspensions (internes ou externes)	
Rencontres avec la direction	
Rencontres multidisciplinaires	
Autres rencontres pertinentes	
Passation de questionnaire	
Mesures de proximité	

Observations :

Ce document est versé au dossier d'aide pour faire une synthèse des interventions. D'autres informations sont disponibles au dossier TES.



Étape 3

Types d'interventions	Détails
Rencontres individuelles avec l'éducateur	
Retraits de la classe vers un endroit spécifique ou non	
Communications avec les parents	
Rencontres avec les parents ou services externes	
Suspensions (internes ou externes)	
Rencontres avec la direction	
Rencontres multidisciplinaires	
Autres rencontres pertinentes	
Passation de questionnaire	
Mesures de proximité	

Observations :

Références internes et externes s'il y a lieu

Bilan d'évolution et recommandations

TES : _____ Date : _____

Ce document est versé au dossier d'aide pour faire une synthèse des interventions. D'autres informations sont disponibles au dossier TES.

ANNEXES

Plan de classification du personnel de soutien (CPCF)

1.1.11 TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

Attributions caractéristiques

Sous la responsabilité de la direction de l'école et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, elle participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention; elle sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures; elle évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.

Elle élabore, organise et anime des activités éducatives ou de soutien pédagogique, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres; elle choisit, prépare et, au besoin, voit à l'adaptation ou à la fabrication du matériel nécessaire à ces activités. Elle collabore à la détermination et à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stages en milieu de travail.

Elle appuie l'élève dans ses apprentissages, notamment en classe; dans la mesure de ses compétences, elle l'aide dans la lecture et l'écriture et elle lui fournit des explications; elle l'aide dans l'apprentissage des leçons et l'exécution des devoirs.

Elle observe la situation et intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement; elle leur procure une relation d'aide; elle utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre; elle les accompagne dans leur démarche de modification de comportement; elle apporte son soutien à l'enseignante ou l'enseignant pour assurer, en classe, un environnement propice aux apprentissages.

ANNEXES

Plan de classification du personnel de soutien (CPCF)

Elle utilise des techniques de communication adaptées aux besoins des élèves.

Elle fournit de l'information pour sensibiliser les élèves aux diverses déviations ou dépendances et, au besoin, elle les rencontre pour les conseiller, les aider ou les référer à des ressources spécialisées.

Elle assure l'encadrement des élèves qui, à la suite d'une sanction, doivent suivre leur cours dans un local séparé; elle les aide à poursuivre leurs travaux scolaires; elle convient avec les élèves et les intervenantes et intervenants concernés des conditions de leur réintégration en classe.

Elle peut être appelée à accompagner les élèves en difficulté à l'arrivée et au départ des autobus scolaires.

Elle consigne ses observations et ses interventions, tient des dossiers et rédige des rapports concernant la situation des élèves.

Elle collabore, au besoin, avec les organismes de protection de la jeunesse et les autres intervenantes et intervenants externes, notamment en signalant les cas d'abus ou de négligence parentale; le cas échéant, elle assiste la direction concernée lors de fouilles d'élèves.

Elle rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant pour les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes.

Au besoin, elle administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents; elle procure les premiers soins.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.

ANNEXES

Plan de classification du personnel de soutien (CPCF)

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

RÉFÉRENCES

Le cadre de référence de la CSDA s'inspire de travaux et d'écrits de plusieurs organismes ou commissions scolaire du Québec.

COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES. (2011). Plan de classification du personnel de soutien, Québec, 102 p.

COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS. Cadre de référence sur la gestion efficace des comportements, à venir.

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOIS. *Cadre de référence pour les techniciens en éducation spécialisée*, 28 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. (2017). Pour une école riche de tous ses élèves, gouvernement du Québec, 155 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2001). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire et enseignement primaire*, version approuvée, Québec, gouvernement du Québec, 350 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire 1er cycle*, version approuvée, Québec, gouvernement du Québec, 615 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2015). *Cadre de référence et guide à l'intention du milieu scolaire. L'intervention auprès des élèves ayant des difficultés de comportement*, gouvernement du Québec, 98 p.

SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS, COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD. (2008). Cadre d'organisation du service d'éducation spécialisée, édition mai, 31 p.

SERVICES RÉGIONAUX DE SOUTIEN ET D'EXPERTISE EN ADAPTATION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES. (2017). Le rôle de l'accompagnateur dans la réussite de l'élève. Un guide pour le praticien réflexif, Édition octobre, 103 p.